

Livre orange

pour la➔

Jeunesse

La Commission nationale Jeunesse du Mouvement Démocrate et les Jeunes Démocrates, présentent 40 propositions

INTRODUCTION

La Jeunesse attend des changements

Seuls 25 % des jeunes Français pensent avoir un « avenir prometteur », contre 60 % au Danemark. Les jeunes Français étaient 13 % à se dire « inquiets » en 1982, 28 % en 2007.

Les jeunes sont pessimistes, désabusés face à une crise collective dans laquelle ils sont les premiers à souffrir du chômage, devenus la variable d'ajustement du marché du travail. Leur lieu de formation, école ou université, leur apparaît aujourd'hui comme inefficace. 46 % pensent que la France est en déclin.

Les jeunes semblent également coupés de la politique (2,5 % seulement adhèrent à un parti). Ils en ont également une profonde défiance : 3 % seulement font confiance au Gouvernement. Près de 57 % des 18-30 ans s'intéressent peu voire pas à la politique. Un chiffre qui grimpe à 78 % des jeunes actifs peu diplômés. Plus grave, seulement 17 % disent : « Je sens que j'appartiens à la société dans laquelle je vis ».

Enfin, près de 25 % des jeunes pensent que la France doit être transformée par une action révolutionnaire. Ils sont 82 % à penser qu'elle doit être transformée profondément.

C'est à tous ces jeunes – inquiets, sceptiques, en attente de changement – que la Commission Jeunesse du Mouvement Démocrate, avec l'aide des Jeunes Démocrates, souhaite adresser les propositions qui suivent.

Nous appelons en effet de nos vœux et nous attendons, dès aujourd'hui, à la construction d'un projet politique ambitieux qui adresse un symbole fort de reconnaissance et de confiance aux générations

montantes. Il doit reconnaître ces forces vives et leur proposer des réponses concrètes qui leur permettent non seulement de s'intégrer durablement à notre société

mais aussi d'en devenir, demain, des acteurs à part entière.

Pour certains, cela serait du lyrisme décoratif. Pour nous, c'est la symbolique sociale qu'exige une République qui tombe trop souvent dans l'oubli et devient même parfois objet de mépris.

Ce sont de simples exigences que se doit une République respectueuse de sa Jeunesse.

“ **A la veille de la publication du Livre Vert de Martin Hirsch, le Mouvement Démocrate démontre qu'il est possible d'agir concrètement** ”

I. Pour l'égalité des chances, dès la petite enfance

Il est évident que ce que l'on devient à 25 ou 30 ans dépend beaucoup de ce que l'on a vécu entre 0 et 10 ans. S'il est plus commode de sectionner la Jeunesse en « périodes » pour présenter des problèmes et des réformes, nous jugeons néanmoins qu'une vision d'ensemble est indispensable.

C'est lors des premières années de vie que se créent des inégalités qui produiront leurs effets durablement et, trop souvent, de manière irréversible.

1 > Nous demandons un net renforcement des moyens consacrés à la prise en charge de la petite enfance, en priorité pour les familles de milieux modestes, et quand la pratique de la langue française à la maison n'est parfois pas suffisante.

“ **C'est lors des premières années de vie que se créent des inégalités qui produiront leurs effets durablement et, trop souvent, de manière irréversible** ”

2 > Nous souhaitons que l'État contractualise avec les collectivités locales pour développer les accueils périscolaires, pour les enfants de 0 à 10 ans.

Nous proposons la gratuité de ces accueils, afin que les familles soient fortement incitées à y placer régulièrement leurs enfants, comme cela existe déjà dans certains pays nordiques.

Il faut réaffirmer l'importance de la pédagogie : l'épanouissement de l'élève doit être au cœur de toutes les préoccupations.

3 > Nous appelons à une évolution progressive de l'Education nationale. Trop d'importance est

aujourd'hui attachée aux contenus, trop peu à l'élève destiné à les recevoir. La pédagogie doit être renforcée et non pas de plus en plus absente de la formation des enseignants.

4 > Nous estimons que nous ne pouvons plus concevoir l'enseignement comme la rencontre d'un professeur avec une classe recevant un cours magistral. Nous considérons l'apprentissage comme une relation nécessaire entre l'éducateur et l'élève. Une vision des choses, non pas nouvelle, mais à laquelle il nous semble important de redonner sens.

C'est ainsi que nous pourrions espérer une éducation qui n'instille pas la concurrence, le classement et la division entre bons et mauvais, mais une éducation de la coopération, de la solidarité, une éducation à la paix.

II. Pour donner davantage l'envie d'apprendre

Une fille sur trois est déprimée (13 % tentent de se suicider), un garçon sur dix est violent au point d'avoir frappé ou blessé physiquement quelqu'un dans l'année écoulée. Or, le principal facteur de bien être ou de troubles semble être l'épanouissement scolaire.

D'une part, dans les milieux les moins favorisés, l'École concentre en son sein les frustrations de la société qu'elle reflète. D'autre part, dans les milieux aisés, le surinvestissement des parents dans un parcours scolaire de compétition, de sélection et d'évitement de l'échec ou de ce qui y ressemble, fait peser sur les jeunes une pression importante qui influe sur le comportement.

Le système de notation systématique et le classement qui l'accompagne ont démontré qu'ils ne parvenaient ni à éviter les cas d'illettrisme, ni à pallier l'effondrement du niveau de langue.

Plusieurs pédagogies expérimentales, appliquées dans de nombreux pays, ont prouvé que la seule sanction des acquis, sans note, suffisait à amener les élèves à un niveau égal voire même supérieur à celui constaté en France.

5 > Nous rappelons qu'une école républicaine et humaniste ne doit pas exclure les plus en difficultés au profit des meilleurs. Elle doit permettre à chacun d'aller aussi loin qu'il souhaite aller.

6 > Nous demandons la remise en cause de la notation systématique et des classements : ils pourraient être purement et simplement supprimés en élémentaire, puis développés progressivement du collège au lycée.

III. Pour clarifier les débouchés possibles

En France, les diplômes sont devenus des fétiches. Pourtant, 57 % des étudiants interrogés ne pensent pas que « le diplôme représente la meilleure garantie contre le chômage ». Ces chiffres sont encore plus élevés à l'Université.

Notre système n'est pas performant. 130 000 enfants, soit 18 % d'une génération, le quittent avec le seul brevet des collèges. 150 000 jeunes mettent chaque année un terme à leurs études, sans qualification ni diplôme.

Nous sommes le pays qui maintient le plus longtemps 90 % de sa population dans la scolarité obligatoire. Malgré cela, nous nous classons 11ème sur 16 pays en test de lecture.

Avec 20 % d'abandon en première année de supérieur, notre système repose sur l'élimination brutale des élèves supposés les moins performants. Cela n'est ni républicain, ni humaniste. Il n'est, par ailleurs, pas acceptable que 17 % des licenciés universitaires soient encore au chômage trois ans après l'obtention de leur diplôme.

“ **Avec 20 % d'abandon en première année de supérieur, notre système repose sur l'élimination brutale des élèves supposés les moins performants.** ”

7 > Nous dénonçons la démagogie d'une mesure qui déclare à grands sons de trompettes viser à obtenir 30% de boursiers dans les classes préparatoires alors que cela ne concerne que 76 000 inscrits, quand ils sont 700 000 dans le second cycle professionnel. Ces politiques ont pour objectif affiché de favoriser l'accès de tous au système des Grandes Écoles, mais elles contournent les vrais problèmes : l'autocensure, le manque d'information et de promotion de cette possibilité dans les milieux les moins avertis.

8 > Nous demandons une étude sur les innombrables formations en France. Beaucoup ont été créées, très facilement. Très peu ont été supprimées. Cette étude pourrait déboucher sur une actualisation réaliste de notre palette de formation, afin qu'elle corresponde davantage à la réalité du monde du travail.

9 > Nous souhaitons, parallèlement, que les cursus évoluent vers davantage de flexibilité dès la sortie du secondaire, où l'élève serait maître de son orientation et ce afin que la réduction possible de l'éventail de formations ne nuise en rien à l'autodétermination du parcours professionnel.

IV. Pour déterminer soi-même son orientation

L'échec scolaire est un fléau, notamment dans les filières professionnelles (23 % en CAP, 26 % en BEP). Les élèves n'ont pas suffisamment d'outils et d'éléments en main pour choisir l'orientation qui leur convient. L'information est souvent difficile à

obtenir, en particulier pour les jeunes déjà déscolarisés qui se heurtent à une multitude d'interlocuteurs et de dispositifs, sans souvent trouver celui qui répond à leurs besoins.

10 > Nous demandons la création d'une seconde de détermination dans les lycées professionnels.

Cette seconde pourrait correspondre à une grande famille de métiers dont l'éventail serait expliqué pour permettre un choix plus assumé et motivant pour l'élève.

11 > Nous refusons la fermeture du concours de conseiller d'orientation. Cette fonction est indispensable, même si elle doit être correctement pensée. Il ne doit pas s'agir de psychologues, mais d'accompagnateurs dans l'insertion professionnelle. La psychologie étant une matière suffisamment complexe pour que des professionnels s'y consacrent à plein temps.

12 > Nous demandons le renforcement de l'orientation active à l'entrée de l'Université. Elle doit là encore se traduire par une information plus transparente, et non par le fait d'imposer ou de suggérer au jeune un choix qui ne serait pas le sien.

“ **Il est temps d'aller vers une meilleure prise en compte des enjeux de la Jeunesse d'aujourd'hui** ”

13 > Nous demandons la mise en cohérence des structures qui accompagnent l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes, par un dialogue avec les acteurs concernés : CIO, Maisons de l'emploi, missions locales etc. Elles doivent pouvoir donner naissance à une « Maison de l'insertion des Jeunes », guichet unique auquel s'ajouterait un dossier unique de demande d'aide sociale et professionnelle pour les jeunes. Cela afin de faciliter l'accès à l'information et l'aboutissement des

démarches.

Par ailleurs, de nombreux dispositifs sont aujourd'hui inaccessibles aux jeunes de plus de 25 ans. Au regard de la diversité des situations et des difficultés rencontrées par les jeunes, cette limite d'âge n'a pas lieu d'être appliquée si strictement.

14 > Nous souhaitons que les critères des dispositifs soient rendus plus flexibles, dans un souci d'adaptabilité permanente au profil et à la personnalité du jeune concerné. Liberté pourrait ainsi être laissée à l'accompagnateur local, en charge du dispositif, de déroger à l'un ou l'autre des critères, à condition de motiver son avis.

V. Pour s'insérer durablement dans le monde du travail

Les jeunes Français sont devenus la variable d'ajustement du marché de l'emploi. Ce constat ne doit toutefois pas nous conduire à faire du « Jeunisme », caricatural et contestataire.

Trente ans de tentatives infructueuses ont prouvé qu'il ne faut en aucun cas mettre en place un contrat spécifique aux jeunes, qui viendrait se positionner comme une étape supplémentaire vers l'emploi stable et durable, tout en marginalisant encore davantage la Jeunesse.

Cette situation est à mettre en balance avec deux éléments : il n'est pas anormal en soi que les garanties soient légèrement différentes au début de la vie active ; la plupart des jeunes trouvent un emploi avant 30 ans, cette situation n'est donc que temporaire.

Si le « Plan Emploi Jeune » présenté par Nicolas Sarkozy comporte quelques avancées en matière d'alternance et de valorisation des stages, il ne met toutefois pas assez l'accent sur les jeunes déscolarisés et qui tentent aujourd'hui de s'insérer

dans le monde du travail.

15 > Nous souhaitons que l'État instaure, pour les universités, une mission obligatoire d'aide à l'insertion professionnelle. Celle-ci peut aller jusqu'à des objectifs quantifiés, tel le pourcentage de jeunes diplômés insérés à court terme dans le monde du travail et à un poste qui correspond à leur qualification.

16 > Nous proposons une réforme de la formation continue. Elle doit être accessible à tous, quels que soient ses revenus. Elle doit s'adresser à un public plus vaste, en particulier les jeunes qui multiplient les contrats précaires ou de courte durée, afin de les mener vers une situation professionnelle stable.

“ **La formation continue doit pouvoir s'adresser aux jeunes qui multiplient les contrats Précaires, afin de les mener vers une situation professionnelle stable** ”

17 > Nous demandons la mise en place d'une réglementation qui incite activement chaque grande entreprise à employer une part significative de son personnel parmi les jeunes qui résident sur la commune, l'EPCI ou le département où elle est établie. Nous proposons que cette réglementation soit plus souple pour les TPE et PME, pour lesquelles les marges de manœuvre en la matière sont plus réduites.

Les entreprises sont de plus en plus conscientes de la perte de potentiel que représente une embauche socialement trop fermée. La diversité des profils est un facteur de performance pour l'entreprise, dont la société ne peut raisonnablement pas se priver.

Ainsi, de nombreuses entreprises commencent à soutenir des programmes en vue d'élargir leur

recrutement,

18 > Nous demandons à l'Etat de promouvoir et d'accélérer ce mouvement, qui vise à chercher les talents partout où ils se trouvent.

19 > Nous regrettons que les emplois aidés deviennent, pour les jeunes, un passage de plus en plus obligé vers un emploi stable. L'État doit élaborer des passerelles innovantes qui permettent de sortir de la logique actuelle de court-termisme induite par ce type de contrats. Il doit faciliter leur transformation, à terme, en CDI.

Le Plan Espoir Banlieues, mis en place par le gouvernement, apporte une ébauche de réponse aux difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes mis au banc de la société. Le contrat d'autonomie, qui vise à favoriser leur réinsertion, est malheureusement peu connecté à leur réalité, en raison de sa rigidité et du manque de concertation ayant abouti à sa mise en place.

Les jeunes qui ont le plus besoin d'un retour à la socialisation ne sont dans leur majorité pas aptes à retrouver une situation stable en seulement six mois. Cette absence d'adaptabilité détourne les objectifs premiers de ce plan et en exclut ceux qui devraient en être les premiers bénéficiaires.

20 > Nous demandons l'extension de la durée du contrat d'autonomie, en fonction d'un diagnostic préalable des besoins de la personne concernée et en dialogue avec les professionnels sur le terrain, pour donner réellement les moyens de s'insérer aux jeunes les plus en difficultés.

21 > Nous demandons que la Validation des acquis de l'expérience (VAE) évolue afin de devenir plus flexible et accessible, pour permettre aux jeunes non-diplômés mais s'étant forgé une expérience professionnelle de voir leur compétence reconnue, afin de retrouver plus facilement le chemin de l'emploi non précaire. Le coût aujourd'hui

important de ce dispositif exclut une grande partie des jeunes qui pourraient y avoir accès. [cf. « Développer la citoyenneté »]

VI. Pour responsabiliser l'accès de l'autonomie

Concevoir la jeunesse comme une phase de transition, où tout n'est pas nécessairement facile, est une idée parfaitement acceptée dans les pays nordiques.

Seulement, ceux-ci ont développé une culture de l'autonomie beaucoup plus importante que celle qui existe aujourd'hui dans notre pays.

22 > Nous demandons la révision du nombre de bourses, de leur progressivité et de la possibilité de sommes forfaitaires en fonction de la situation réelle du jeune. Le système doit être revu dans sa globalité. Les moyens doivent être concentrés sur ceux qui en manquent le plus, de manière plus efficace. La contrepartie peut être un meilleur suivi de leur utilisation et des engagements pris par l'étudiant allocataire.

23 > Nous demandons que l'action publique s'oriente le plus directement possible vers les jeunes et non vers les familles. A ce titre, nous souhaitons que soit ouverte la possibilité de verser directement aux jeunes de plus de 18 ans certaines prestations sociales.

24 > Nous appelons à une réflexion sur la substitution de la demi-part fiscale par un « capital insertion ». Son utilisation varierait selon le besoin du jeune : placement ou consommation.

25 > Nous rejetons l'extension du RSA aux moins de 26 ans, s'il ne fait pas l'objet au préalable d'aménagements spécifiques à la Jeunesse, tel un renforcement des processus d'insertion et de retour

à l'emploi.

26 > Nous attirons l'attention sur la multiplication ces dernières années des prêts à taux zéro pour les jeunes : s'ils facilitent l'accès à certains services (location, informatisation, permis de conduire), ils ne doivent pas amener à un endettement progressif – au risque d'être demain excessif – des jeunes générations. Les prêts doivent être intégrés à des projets de vie cohérents et orientés vers de véritables perspectives professionnelles : création d'entreprise, investissement pour la formation...

VII. Pour faciliter l'obtention d'un premier logement

L'évolution de la structure familiale et la volonté des jeunes de vivre de manière indépendante ont entraîné l'explosion du nombre de ménages de taille réduite. Le parc de logements n'ayant pas suivi, des tensions sont nées et, là encore, ce sont les jeunes qui en sont les premiers affectés.

Le passage de deux à un mois de caution représente une avancée. Il faut maintenant aller plus loin.

27 > Nous demandons l'accès de tous les jeunes de moins de 25 ans au dispositif LOCAPASS.

28 > Nous souhaitons la mise en place d'une aide au premier logement pour les jeunes, sur le même principe que celles lancées par certaines collectivités locales, permettant par l'intermédiaire d'un prêt à taux zéro de payer le premier mois de loyer,

“ **Nous rejetons l'extension du RSA aux moins de 26 ans, s'il ne fait pas l'objet d'aménagements spécifiques à la Jeunesse** ”

les frais d'agence ou encore le mobilier de première utilité.

29 > Nous demandons un renforcement des moyens des structures d'hébergement des jeunes, tels les foyers de jeunes travailleurs, doivent voir leurs moyens renforcés dans les zones géographiques où l'offre sociale et privée est insuffisante, afin qu'il existe des appartements à loyers modérés et de petite surface, spécialement dédiés aux jeunes, sur l'ensemble du territoire national.

30 > Nous proposons de revoir le mode de paiement des loyers et de la taxe d'habitation, afin de prendre enfin en compte la collocation : chaque colocataire doit avoir la possibilité de payer directement la part de loyer et de taxe qui lui est due, évitant par là même qu'un seul colocataire ne se voit prélever l'ensemble de ces sommes au nom du groupe.

31 > Nous proposons la création d'une taxe sur les logements inoccupés depuis plus de deux ans, dans les villes où les 15-30 ans représentent au moins 15% de la population active (la moyenne française est de 21%), qui contribuera au financement de ces mesures en faveur du logement des jeunes.

VIII. Pour garantir l'accès de tous aux soins

Toutes les enquêtes menées par les mutuelles, notamment étudiantes, démontrent que les jeunes en difficultés financières limitent leur accès aux soins au strict minimum : la visite chez le médecin généraliste. A peine un jeune sur deux qui rencontre un problème de santé spécifique consulte un spécialiste.

Les dépassements d'honoraires et la nécessité pour les jeunes d'avancer la somme avant rembourse-

ment, représentent deux freins majeurs qui participent à ce phénomène. En effet, 18% des étudiants déclarent ne pas se soigner faute de moyens.

32 > Nous demandons que la couverture sociale des jeunes sans emploi soit améliorée. Il n'est pas juste qu'un étudiant soit mieux loti qu'un jeune actif dans la précarité. Nous proposons que la durée minimale d'activité donnant droit à indemnité, actuellement de 6 mois sur les deux dernières années, soit réduite à un minimum de 4 mois sur deux années et demie.

33 > Nous proposons d'unifier les deux mutuelles étudiantes (SMEREP et LMDE) en une mutuelle jeunes actifs et étudiants. Les apprentis doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits que les étudiants.

34 > Nous demandons la création d'un nouveau tarif « bas prix », à 15 euros par mois pour la première formule de remboursement.

35 > Nous souhaitons l'instauration de deux visites par an chez un médecin spécialisé pour les moins de 30 ans.

IX. Pour renforcer la citoyenneté et l'initiative associative

Le service civil est un outil innovant aux retombées bénéfiques. Il permet aux jeunes de s'engager pour une cause sociale ou solidaire pendant une durée de 6 à 12 mois. Cela participe à l'acquisition de l'autonomie et de nombreuses compétences non formelles : sens du travail en équipe, gestion de projet, expression en public et construction du discours, ...

Une partie de ces compétences acquises dans le secteur non marchand sont transposables dans le secteur marchand et en font donc également un sas original vers l'insertion professionnelle.

36 > Nous demandons que l'État encourage davantage l'engagement associatif, et plus largement la démarche de projet social ou solidaire, dès le plus jeune âge. Il doit notamment garantir les moyens des associations de jeunes dirigées par des jeunes, qui subissent un important turn-over et rencontrent des besoins en formation plus importants que les associations dirigées par des adultes.

37 > Nous souhaitons que le service civil soit rendu accessible à chaque jeune qui le souhaite. L'indemnité à laquelle il donne droit doit également être renforcée, pour permettre de vivre dignement pendant son exercice.

38 > Nous demandons que des passerelles soient tissées avec le service civil européen, afin de renforcer la solidarité au delà des seules frontières nationales et de contribuer activement aux échanges culturels entre les jeunes générations de l'ensemble de l'Union européenne.

39 > Nous demandons que les compétences acquises dans le cadre d'un engagement social et

solidaire puissent, chaque fois que cela est nécessaire, être identifiées et certifiées. Cela grâce à une réforme de la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Celle-ci est aujourd'hui complexe et payante. Elle doit être généralisée et gratuite pour tous les jeunes qui s'engagent dans une action associative.

X. Pour démocratiser la culture et les loisirs

Chaque jeune, quel que soit sa condition sociale, doit avoir accès à la culture et aux loisirs. C'est un facteur essentiel en matière d'insertion et de cohésion nationale. La gratuité des musées pour les moins de 25 ans est en ce sens une mesure positive.

40 > Nous souhaitons que l'État continue dans cette voie, en développant notamment les partenariats avec les collectivités locales, pour la mise en place de « Carte Jeune » ou de « Pass Culture », donnant droit à des accès préférentiels aux espaces culturels et aux activités de loisirs, comme cela existe dans certains départements et régions.

COMMISSIONS DEMOCRATES

Parole aux adhérents !

Quand, en juillet 2008, François Bayrou m'a demandé de créer et d'animer les Commissions thématiques nationales, nous étions bien dans l'idée que, dans la foulée des élections présidentielles et au vu des premiers mois de la Présidence actuelle, il nous fallait, tous ensemble et sur un projet traversant tous les domaines de notre société, bâtir notre réflexion.

La crise très profonde dans laquelle nous sommes entrés confirme notre intuition : notre avenir ne peut être envisagé qu'avec un changement de notre système de valeurs et un autre mode de développement. Les repères qui donnaient l'illusion d'être solidement établis se sont effondrés, et la réflexion n'en est que plus nécessaire.

En remerciant, pour leurs contributions : Arnaud Jardin, Benoit Schmaltz, Dorothee Lépine, Franck Faveur, François-Xavier Pénicaut, Frédéric Badina, Matthieu Lamarre (rapporteur) et tous les membres de la commission jeunesse.

Pour plus d'informations contacter Franck Faveur, animateur de la commission : f.faveur@jeunes-democrates.org

www.jeunes-democrates.org

www.mouvementdemocrate.fr

www.commissions-democrates.net



Je suis très satisfaite de constater que près de 2 000 adhérents ont rejoint cette réflexion.

Le travail a commencé, et les idées s'exposent, se confrontent et se polissent dans un parfait travail démocratique. Nous abordons maintenant une deuxième étape, dans laquelle il nous faut produire des documents qui fourniront des références et des matériaux pour l'équipe qui doit exposer et défendre nos idées au niveau national, mais également pour les adhérents qui doivent les diffuser au niveau local. Ce Livre Orange pour la Jeunesse en est le parfait exemple.

Corinne LEPAGE, Vice-présidente du MoDem